

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{ER} MARS 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le PREMIER du mois MARS à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique et ordinaire sous la présidence de Monsieur DARCIS Philippe, Maire de la commune.

Conformément à l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Madame BLIN Marie-Annick est nommée secrétaire de séance.

Membres présents: MM. & Mmes DARCIS Philippe - BLIN Marie-Annick - BARBIER Stéphane - DESREUMAUX Gaëtan - DHAILLY Karine - GAUDECHON Ludovic - TOUZÉ Roland

Représentée : Mme CANIVET Aurélie par M. DESREUMAUX Gaëtan

Absent : M. Ludovic GAUDECHON

Délibération n° 08/03/2024 – Vote du Compte de gestion de 2023

Le Conseil Municipal de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD,

Après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, de l'état de passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de 2023, voté le 1^{er} mars 2024,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé et qu'il a procédé de toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant.....,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023,

2) statuant sur la comptabilité des valeurs locatives,

- **DÉCLARE, à l'unanimité, que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits,

Et ont signé les Membres présents,

Pour copie conforme,

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, le 08/31/2024

Le Maire,

Philippe DARCIS



La secrétaire de séance,

Marie-Annick BLIN

Publiée le 08/31/2024

Transmise au représentant de l'État le 08/03/2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Résultats budgétaires de l'exercice

21432 - LA NEUVILLE SIRE BERNARD -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	272 793,00	535 922,00	808 715,00
Titres de recette émis (b)	33 186,68	198 151,94	231 338,62
Réductions de titres (c)		24,00	24,00
Recettes nettes (d = b - c)	33 186,68	198 127,94	231 314,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	272 793,00	535 922,00	808 715,00
Mandats émis (f)	210 528,16	146 829,37	357 357,53
Annulations de mandats (g)	85 488,70	810,70	86 299,40
Dépenses nettes (h = f - g)	125 039,46	146 018,67	271 058,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	91 852,78	52 109,27	39 743,51
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21432 - LA NEUVILLE SIRE BERNARD -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-30 492,89		-91 852,78		-122 345,67
Fonctionnement	390 068,53	30 492,89	52 109,27		411 684,91
TOTAL I	359 575,64	30 492,89	-39 743,51		289 339,24
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	359 575,64	30 492,89	-39 743,51		289 339,24